

# Rapport annuel

2008



## PROMOUVOIR LA COOPÉRATION | OFFRIR DE L'ASSISTANCE

### TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE</b>	1
<b>AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR</b>	1
<b>ACTION CONTRE LES MINES   LE DÉFI À RELEVER</b>	2
<b>NOS MÉTHODES DE TRAVAIL</b>	3
<b>OPÉRATIONS</b>	4
Gestion des programmes de l'action contre les mines	4
Gestion de l'information	4
Remise à disposition des terres	5
<b>LES ACTIVITÉS DU CIDHG À TRAVERS LE MONDE</b>	6
<b>OPÉRATIONS: suite</b>	8
Méthodes techniques	8
Evaluations	8
<b>NORMES DE L'ACTION CONTRE LES MINES</b>	9
<b>DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE</b>	10
<b>NOUVELLES PUBLICATIONS</b>	11
<b>RESSOURCES</b>	12



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Début 2009, j'ai été très heureuse d'assumer la présidence du Conseil de fondation du CIDHG. Mon prédécesseur, M. Cornelio Sommaruga, s'est dédié à cette tâche pendant plus de huit ans; sous sa présidence, le CIDHG est devenu un centre de compétences de pointe au niveau mondial. Au nom du Centre, j'aimerais le remercier de son infatigable dévouement à la cause humanitaire; je ferai tout mon possible pour suivre son exemple. En tant que Président honoraire, M. Sommaruga restera étroitement associé au Centre.

D'après le Rapport 2008 sur l'Etat du futur de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, "il devient de plus en plus clair que le monde dispose des ressources nécessaires pour relever ses défis communs; ce qui est moins clair est combien de sagesse et de bonne volonté seront concentrés sur ces défis".

Bien des progrès ont été accomplis dans le domaine de l'action contre les mines, mais il est évident qu'il reste beaucoup à faire. Cependant, la signature de la Convention sur les armes à sous-munitions à Oslo en décembre 2008 me donne une raison d'être optimiste. L'adoption de cette nouvelle Convention est un pas important vers l'élimination du danger que représentent les restes explosifs de guerre (REG); c'est un message important pour tous ceux qui travaillent quotidiennement à rendre le monde plus pacifique et plus sûr pour nous et pour les générations futures.

Dr Barbara Haering | Présidente



## AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR

Ce fut un grand plaisir pour moi de reprendre le 16 juin 2008 le poste de Directeur du CIDHG, succédant à l'ambassadeur Stephan Nellen. 2008 a été une année particulièrement importante pour le CIDHG, qui fêtait son dixième anniversaire le 28 avril. Au cours de ces dix ans, le Centre a joué un rôle primordial dans la promotion de l'efficacité dans l'action contre les mines; à moi maintenant de le faire continuer sur cette voie.

Il m'était important d'acquérir rapidement une compréhension claire de la mise en œuvre des opérations de l'action contre les mines sur le terrain. Depuis mon arrivée, j'ai pu visiter plusieurs grands programmes en la matière en Afghanistan, au Cambodge, en République démocratique populaire lao et en Thaïlande. J'ai également pu m'entretenir avec de nombreux gouvernements et organisations à Genève de leurs perspectives en matière de soutien aux pays touchés dans l'élimination des mines et des REG et dans la réduction de leur impact humanitaire.

Le CIDHG a adopté en novembre 2008 sa stratégie pour la période 2009-2011. Elle définit notre objectif central: augmenter la performance et le professionnalisme dans l'action contre les mines. Nous collaborons avec nos nombreux partenaires pour fournir un soutien en matière de développement des capacités, entreprendre des recherches appliquées, développer des normes et appuyer la mise en œuvre des instruments pertinents du droit international – la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP), la Convention sur les armes à sous-munitions (CASM) et la Convention sur certaines armes classiques (CCAC).

Parmi nos nombreux objectifs, un poids particulier est accordé aux domaines suivants: la planification et la gestion stratégique des programmes, la remise à disposition efficace des zones soupçonnées minées, un meilleur usage des outils et des procédures en matière de gestion de l'information, l'amélioration des méthodes d'enquête et de dépollution, et l'usage optimisé des outils de déminage. Tous ces éléments contribueront à assurer un progrès rapide et sûr vers l'élimination des engins explosifs qui continuent à exiger un coût bien trop élevé en vies humaines et en moyens de subsistance.

Ambassadeur Stephan Husy | Directeur



## ACTION CONTRE LES MINES | LE DÉFI À RELEVER

Plus de 80 pays et régions du monde sont touchés par la contamination des mines terrestres et des REG. Il est impossible de connaître précisément l'ampleur des dégâts occasionnés; d'après les dernières données de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL), plus de 5400 nouvelles victimes ont été enregistrées en 2007, alors que de nombreuses victimes restent inconnues. Au total, environ un demi-million de victimes des mines et des REG vivraient actuellement avec des handicaps ([www.icbl.org/lm](http://www.icbl.org/lm)).

Dans certains des pays les plus pauvres du globe, les mines terrestres et les REG retardent le relèvement et le développement bien après la fin des conflits. A cause d'eux, les paysans peuvent être dans l'impossibilité de cultiver leurs terres et de faire paître leur bétail. Des routes peuvent être bloquées, des écoles et des hôpitaux devenir inaccessibles. Les infrastructures sont bouleversées, l'accès à l'eau et aux services sanitaires de base est coupé. Tant que les mines terrestres et les REG contamineront le sol des pays en voie de développement, l'objectif du Millénaire pour le développement des Nations Unies visant à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim d'ici à 2015 restera difficile à réaliser.

Depuis l'adoption de la Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel, d'importants progrès ont été réalisés pour mettre fin à l'emploi de ces armes. Plus de 41 millions de mines stockées ont été détruites, de grandes étendues de terres ont été déminées ou remises à disposition, et le nombre de personnes tuées ou blessées par les mines est en diminution.



Mais les mines antipersonnel constituent toujours une menace. Si 156 Etats ont accédé à la Convention d'Ottawa, 39 ne l'ont pas encore fait; de ces Etats non parties, 13 conservent la capacité de produire des mines antipersonnel. En 2007, d'après l'ICBL, deux Etats ont nouvellement déployé des mines antipersonnel, alors que dans neuf pays, des acteurs armés non étatiques ont continué à en faire usage.

Les mines antipersonnel doivent être éliminées dans le monde entier, mais sans occulter le problème des munitions non explosées ou abandonnées. Les munitions non explosées sont les bombes, les obus de mortier, les grenades et autres dispositifs qui n'ont pas explosé comme prévu, qui peuvent rester actifs et donc potentiellement mortels au moindre contact. Les munitions explosives abandonnées sont celles qui, n'ayant pas été utilisées lors d'un conflit armé, sont laissées sur le terrain ou dans des dépôts.





Dans de nombreux pays touchés, le nombre de mines est bien inférieur à celui des REG, dont souvent des restes d'armes à sous-munitions. Les bombes à sous-munitions sont des armes classiques qui peuvent être tirées depuis le sol ou larguées en vol, remplies de centaines de petites unités explosives. A l'usage, les sous-munitions composent une seule de ces bombes se dispersent sur plusieurs milliers de mètres carrés. Elles n'explosent souvent pas comme prévu, restant extrêmement instables et dangereuses. Le danger de ces armes est tel qu'en 2008, plus de 90 Etats ont signé un nouveau traité international, la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions, qui interdit la production, le stockage et le transfert des armes à sous-munitions qui provoquent des dommages inacceptables aux civils.

La responsabilité d'agir contre les mines et les REG incombe en premier lieu aux pays touchés. En 2008, le CIDHG, en collaboration avec ses partenaires, a continué de leur apporter son soutien dans l'élimination des mines antipersonnel et la réduction de l'impact négatif des autres mines terrestres et restes explosifs de guerre.

## **NOS MÉTHODES DE TRAVAIL**

Le CIDHG fournit des prestations professionnelles aux programmes de l'action contre les mines partout dans le monde. Notre conseil et notre soutien se fondent sur une combinaison d'expérience, de recherche appliquée, d'échange d'informations et d'évaluation de programmes, permettant d'assurer la pertinence et l'efficacité de toutes nos activités. Nous apportons notre expertise dans des domaines tels que la planification et la gestion de programmes, l'éducation au risque des mines, l'enquête et la détection, l'estimation des risques, le déminage manuel et mécanique, la destruction des mines et des engins non explosés, le stockage sûr des munitions et le contrôle qualité.

Les résultats de nos recherches trouvent leur prolongation dans la pratique, par la mise au point de normes internationales et nationales, de publications et d'ateliers de formation. C'est ainsi que nous contribuons à la diffusion des connaissances et des pratiques optimales parmi les pays touchés par les mines et les donateurs.

Notre travail est fondé sur une large gamme de partenariats avec des gouvernements, l'ONU, des organisations non gouvernementales internationales et nationales et des institutions académiques. En 2008, les membres du CIDHG ont mené des formations, des recherches et des ateliers et ont apporté leur expertise et leur conseil dans plus de 70 pays et régions du monde, couvrant l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient.

## OPÉRATIONS

En 2008, nos opérations étaient principalement centrées sur les cinq domaines suivants: soutien en matière de gestion des programmes, gestion de l'information, remise à disposition des terres, méthodes techniques et évaluations.



### Gestion des programmes de l'action contre les mines

Une bonne part du travail du CIDHG en 2008 visait à soutenir les pays dans l'amélioration de la gestion de leurs programmes d'action contre les mines. Ce soutien prend diverses formes: une approche globale, comme dans le cas du travail avec l'Autorité cambodgienne pour l'action contre les mines et l'assistance aux victimes (CMAA) sur le développement d'une nouvelle stratégie nationale, ou des interventions plus ponctuelles et ciblées. Nous traitons également des législations, de la définition des priorités, de l'évaluation des besoins, etc. Une autre thématique centrale est le projet LAMD.

Le projet *Lier l'action contre les mines et le développement* (LAMD) fournit aux organisations des outils pour intégrer l'action contre les mines aux plans et aux budgets du développement. Le projet a continué sa progression en 2008; le réseau de discussion en ligne qui y est dédié compte à présent plus de 230 membres. En coopération avec des partenaires clés comme le PNUD, nous avons mené les activités suivantes:

- > en novembre, publication de lignes directrices LAMD pour les ONG humanitaires et du développement, les agences officielles de coopération au développement et les centres nationaux de l'action contre les mines, à l'occasion d'une réunion du Groupe de contact LAMD au cours de la neuvième Assemblée des Etats parties à la CIMAP;
- > organisation d'une réunion du Groupe de contact LAMD au cours de l'Assemblée des Etats parties; plus de 70 participants. Les présentations traitaient de la thématique LAMD en rapport avec les domaines suivants: tendances actuelles dans le financement de l'action contre les mines, approches innovantes au financement de l'action contre les mines en soutien au développement, implications de la Convention sur les armes à sous-munitions sur le financement, et lignes directrices LAMD pour les agences officielles de coopération au développement.

### Gestion de l'information

Une gestion efficace de l'information est la clé du succès pour les programmes de l'action contre les mines. Le Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines (*Information Management System for Mine Action, IMSMA*) est le plus grand projet isolé du CIDHG.

Utilisé actuellement par plus de 80% des programmes d'action contre les mines du monde, IMSMA a été conçu spécialement pour répondre aux exigences des utilisateurs sur le terrain. Depuis son lancement initial en 1999, le système a été continuellement revu et mis à jour. Aujourd'hui, il est une référence incontestable dans l'action contre les mines; IMSMA est également le système de prédilection de l'ONU pour les programmes qu'elle soutient. En 2008, sur la base de retours d'informations du terrain, d'importants changements sont intervenus dans le projet IMSMA. En outre, des guides pour les utilisateurs en français, en portugais et en espagnol ont été mis au point.

Le logiciel IMSMA a été totalement retravaillé, mis à jour et amélioré au cours des quatre dernières années. L'équipe IMSMA a passé l'année 2008 à installer la nouvelle mouture du logiciel à travers le monde. De nouvelles demandes provenant de programmes nationaux et de l'ONU, d'opérateurs sur le terrain et de centres de formation au maintien de la paix ont également été traitées; un exemple en est la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). Au total, la version actuelle d'IMSMA est en place auprès de 18 utilisateurs; une douzaine d'autres installations potentielles sont en préparation. Suite au conflit russo-géorgien de l'été 2008, une équipe du Centre géorgien de déminage a été formée à l'utilisation de la dernière version d'IMSMA.

Le Centre travaille à l'introduction d'une approche systématique à large base pour la gestion de toutes les catégories d'informations dans l'action contre les mines. Le but est d'intégrer des techniques de gestion de l'information qui ont fait leurs preuves, telles qu'IMSMA, maXML (*eXtensible Markup Language*, visant à améliorer la possibilité d'importer et d'exporter des données entre différents types de bases de données de l'action contre les mines), le Kit portable IMSMA pour la collecte des données sur le terrain et d'autres outils dans les opérations quotidiennes sur le terrain.

### Remise à disposition des terres

Le soutien aux pays touchés pour la remise à disposition sûre et efficace de zones soupçonnées minées reste un projet prioritaire du Centre. Nos recherches sur ce sujet sont parties du constat suivant: au sein de la communauté d'action contre les mines, on réalisait fréquemment que de grandes portions des terrains dépollués par des techniques onéreuses et complexes ne contenaient en fait pas de mines antipersonnel ou d'autres objets dangereux; les évaluations générales et les études d'impact ont tendance à exagérer l'échelle du problème des mines et des REG. Le travail de recherche du CIDHG vise à rétablir un certain équilibre.

Au cours de l'année, le Centre a soutenu des organisations d'action contre les mines et des pays touchés au niveau politique et opérationnel, et a contribué au développement de stratégies nationales de remise à disposition dans certains Etats. En 2009, nous avons travaillé notamment avec le Cambodge, le Mozambique, l'Ouganda, la République démocratique populaire lao, le Sri Lanka, le Tadjikistan et le Tchad. Sur le terrain, le CIDHG a apporté son soutien à plusieurs organisations; en février, un atelier a été mené avec Norwegian People's Aid (NPA) en Angola, centré sur le développement de méthodes d'enquête non technique pour la remise à disposition. Des discussions furent également menées avec Handicap International en France.

En octobre 2008, le Centre a apporté son soutien aux Autorités côtières danoises pour une estimation des zones minées qui subsistent sur la péninsule de Skallingen; leur déminage est exigé en vertu de la CIMAP.





▼ Missions & réunions | Visites | Séminaires CIDHG

▼ IMSMA

▼ Activités CIDHG & IMSMA

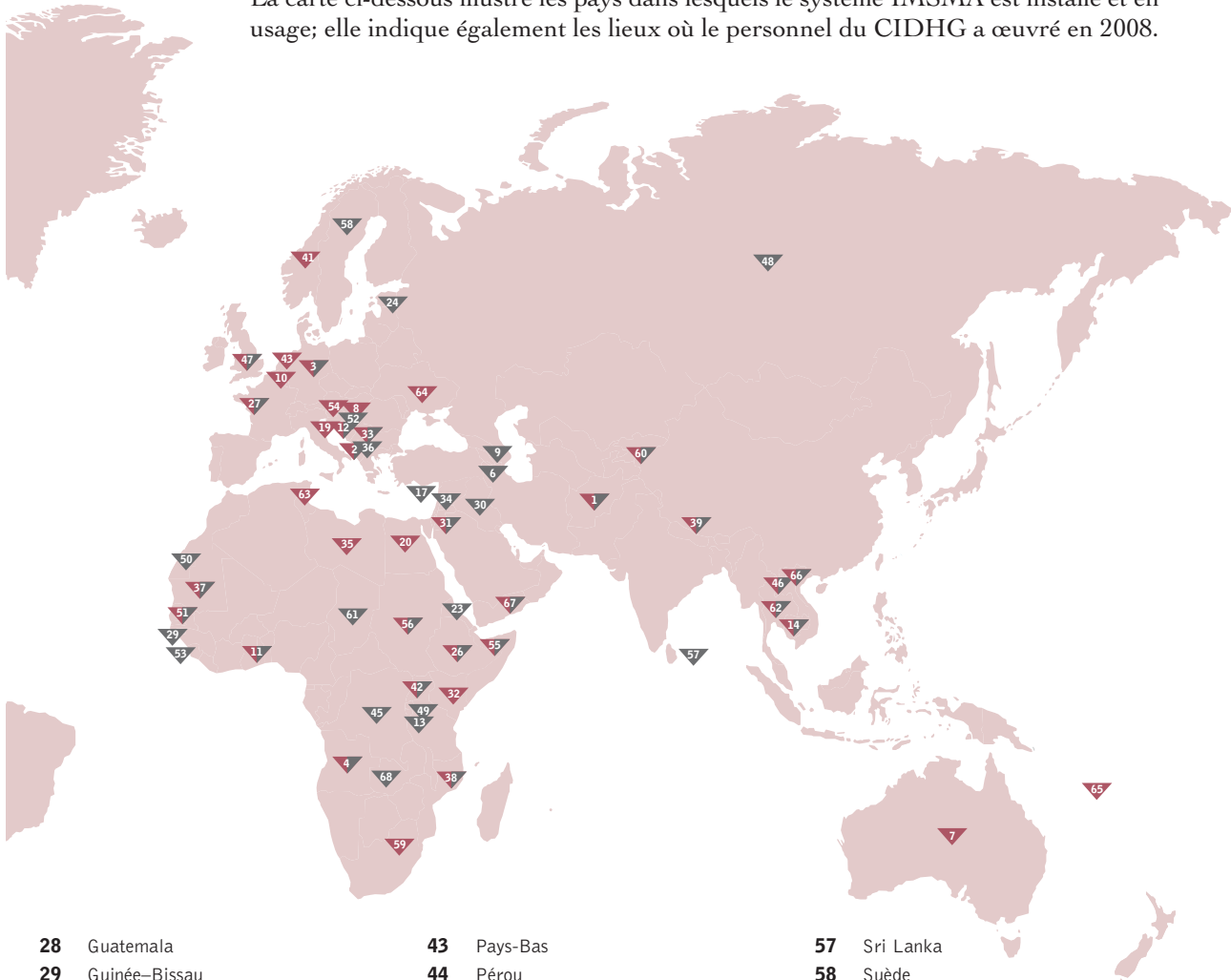


- |           |                    |           |   |
|-----------|--------------------|-----------|---|
| <b>1</b>  | Afghanistan        | <b>15</b> | Canada                                    |
| <b>2</b>  | Albanie            | <b>16</b> | Chili                                     |
| <b>3</b>  | Allemagne          | <b>17</b> | Chypre                                    |
| <b>4</b>  | Angola             | <b>18</b> | Colombie                                  |
| <b>5</b>  | Argentine          | <b>19</b> | Croatie                                   |
| <b>6</b>  | Arménie            | <b>20</b> | Egypte                                    |
| <b>7</b>  | Australie          | <b>21</b> | El Salvador                               |
| <b>8</b>  | Autriche           | <b>22</b> | Equateur                                  |
| <b>9</b>  | Azerbaïdjan        | <b>23</b> | Erythrée                                  |
| <b>10</b> | Belgique           | <b>24</b> | Estonie                                   |
| <b>11</b> | Bénin              | <b>25</b> | Etats-Unis / ONU<br>(UNMAS, PNUD, UNICEF) |
| <b>12</b> | Bosnie-Herzégovine | <b>26</b> | Ethiopie                                  |
| <b>13</b> | Burundi            | <b>27</b> | France                                    |
| <b>14</b> | Cambodge           |           |   |

## LES ACTIVITÉS DU CIDHG À TRAVERS LE MONDE

En 2008, le personnel du CIDHG s'est rendu dans près de 70 pays du monde pour mener des formations, des recherches et des ateliers ou pour apporter son expertise et ses conseils professionnels en matière d'action contre les mines. Au cours de l'année, nous avons travaillé sur tous les continents, et plus particulièrement en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient.

La carte ci-dessous illustre les pays dans lesquels le système IMSMA est installé et en usage; elle indique également les lieux où le personnel du CIDHG a œuvré en 2008.



- |    |   |    |  |    |             |
|----|---|----|--|----|-------------|
| 28 | Guatemala                               | 43 | Pays-Bas   | 57 | Sri Lanka   |
| 29 | Guinée-Bissau                           | 44 | Pérou  | 58 | Suède       |
| 30 | Irak                                    | 45 | République démocratique du Congo                                 | 59 | Swaziland   |
| 31 | Jordanie                                | 46 | République démocratique populaire lao                            | 60 | Tadjikistan |
| 32 | Kenya                                   | 47 | Royaume-Uni  | 61 | Tchad       |
| 33 | Kosovo                                  | 48 | Russie, Fédération de (Tchéchénie / Ingouchie / Ossétie du Nord) | 62 | Thaïlande   |
| 34 | Liban                                   | 49 | Rwanda   | 63 | Tunisie     |
| 35 | Libye                                   | 50 | Sahara occidental  | 64 | Ukraine     |
| 36 | Macédoine (Ex-République yougoslave de) | 51 | Sénégal  | 65 | Vanuatu     |
| 37 | Mauritanie                              | 52 | Serbie   | 66 | Vietnam     |
| 38 | Mozambique                              | 53 | Sierra Leone   | 67 | Yémen       |
| 39 | Népal                                   | 54 | Slovénie   | 68 | Zambie      |
| 40 | Nicaragua                               | 55 | Somaliland   |    |             |
| 41 | Norvège                                 | 56 | Soudan   |    |             |
| 42 | Ouganda                                 |    |  |    |             |

## Méthodes techniques

Les recherches du CIDHG en matière de techniques et d'outils nouveaux ont continué en 2008, visant principalement à augmenter l'efficacité et l'efficience du déminage. Cela concerne tous les aspects de la gestion et de l'application des machines pour la préparation du sol et la dépollution. En mai, en Angola, des essais de terrain reproductibles ont été conduits avec NPA et le PNUD pour étudier les éléments expulsés par les fléaux et les détonations occasionnées par le déploiement de machines Casspir à roues métalliques. Auparavant avait eu lieu la publication du catalogue bisannuel des machines de déminage, un document de référence sur le terrain.

Des recherches ont également été menées sur les facteurs qui influencent la qualité de détection des chiens renifleurs, se concentrant sur les points forts suivants: méthodes pour vérifier que le TNT est le signal critique amenant la réaction des chiens; compréhension de l'origine des variations dans la précision de détection d'un même chien au cours de différentes sessions de formation; identification de moyens efficaces pour réduire le taux de fausses alertes. Le CIDHG était sponsor principal et organisateur d'une conférence internationale intitulée "Détection des odeurs par les animaux: recherche et pratique" qui a eu lieu à Bergen en Norvège mi-juin 2008, réunissant environ 120 participants. En coopération avec l'UNMAS, le CIDHG a également accueilli en septembre l'atelier bisannuel sur la technologie pour l'action contre les mines. Cet atelier a rassemblé 73 participants de plus de 34 pays, dont des opérateurs de terrain, des scientifiques et des constructeurs d'équipements de déminage; il a permis de traiter divers sujets touchant aux technologies et aux méthodologies appliquées au déminage.

L'étude sur la liaison avec les communautés, demandée au Centre par l'UNICEF, a continué à être développée en 2008. Des études de cas en matière de liaison avec les communautés ont été finalisées pour l'Angola, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, le Liban et le Soudan. L'étude complète était en phase d'achèvement début 2009 et sera publiée en ligne. L'ouvrage qui l'accompagne, *Guide to Community Liaison*, a également été mis au point et est prêt à la publication.

## Evaluations

Traditionnellement, la gestion de la qualité dans l'action contre les mines se concentre sur la sécurité et l'efficacité. Le CIDHG s'attache à élargir cet angle de vision: nos évaluations s'interrogent également sur le caractère durable ou non des stratégies, des programmes ou des projets, sur leur pertinence envers les besoins locaux et sur leurs efficacité dans les domaines prioritaires du relèvement et du développement dans les pays touchés.

En 2008, nous avons évalué le Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD) du Bénin, des activités d'action contre les mines au Cambodge (pour le compte d'AusAID) et les activités d'action contre les mines de Danish Demining Group au Somaliland (pour l'Agence suédoise du développement international). Des missions ont également eu lieu dans le cadre de l'évaluation du soutien de la Commission européenne à l'action contre les mines en Afghanistan, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Cambodge, en Jordanie, au Liban, en République démocratique populaire lao et au Yémen. La base de données de recherche et d'évaluations du Centre ([www.gichd.org/links-information-database/research-and-evaluation-reports/](http://www.gichd.org/links-information-database/research-and-evaluation-reports/)) est le plus vaste répertoire en ligne d'évaluations de l'action contre les mines; plus de 200 rapports sont disponibles au téléchargement.



## NORMES DE L'ACTION CONTRE LES MINES

Le CIDHG a été mandaté par le Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS) pour élaborer et développer des Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM). Nous y travaillons en consultation avec des experts provenant des pays donateurs, ainsi qu'avec les Nations Unies, les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales.

Les NILAM comprennent des pratiques et procédures pour la détection des mines, la dépollution, la destruction des stocks et l'éducation au risque des mines. Il existe à l'heure actuelle 45 NILAM, dont une en version provisoire. Le développement de trois nouvelles normes en matière de remise à disposition des terres a constitué une partie importante de notre travail dans ce domaine en 2008.



Les instructeurs nationaux et internationaux du centre de formation du CPADD au Bénin ont bénéficié en février d'un cours d'introduction aux NILAM; pour la première fois, une telle formation a eu lieu en français. En juin, toujours au Bénin, 18 officiers supérieurs de 9 pays africains ont reçu une formation de trois jours à l'application des NILAM. Cet atelier présentait également des lignes directrices pour le développement de normes nationales. En juillet, un atelier sur l'application des NILAM a eu lieu à Lima (Pérou) pour des représentants du gouvernement, de l'armée et des forces de police ainsi de l'Organisation des Etats américains et d'ONG nationales.

Le Centre continue également à soutenir les pays touchés dans l'établissement de leurs propres Normes nationales de l'action contre les mines (NNLAM) sur la base des normes internationales. En 2008, ce soutien concernait 6 pays: l'Albanie, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Soudan, le Sri Lanka et le Vietnam. 10 pays, dont l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, le Mozambique et le Soudan ont publié leurs normes nationales sur le site Internet des NILAM, ([www.mineactionstandards.org](http://www.mineactionstandards.org)).

## DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Depuis 1999, le CIDHG apporte un soutien pratique à la *Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel*. Le Centre accueille les réunions des Comités permanents mis en place par les Etats parties à la Convention, administre un programme de parrainage des délégués et fournit une contribution technique et opérationnelle en tant qu'observateur aux réunions de la Convention.

L'Unité d'appui à l'application de la Convention (*Implementation Support Unit, ISU*) a été établie en 2001 au sein du CIDHG, sous mandat des Etats parties. L'ISU fournit aux Etats parties un service professionnel de conseil, de soutien et d'information sur tous les aspects de la mise en œuvre de la Convention. L'ISU est le principal appui du président de la Convention et des coprésidents des Comités permanents et formule des recommandations à l'intention du Groupe de donateurs du programme de parrainage.

En vertu de son accord avec les Etats parties, le CIDHG fournit à ces derniers un rapport détaillé sur les activités de l'ISU. Pour 2008:

- > soutien substantiel et organisationnel au Président de la neuvième Assemblée des Etats parties; soutien et assistance aux coprésidents des Comités permanents de la Convention;
- > conseils à tous les Etats parties concernés sur la mise au point de demandes de prolongation des délais pour le déminage; soutien à d'autres Etats dans la rédaction de leurs rapports sur l'achèvement de leurs obligations en la matière;
- > aide au lancement ou soutien aux processus de planification interministériels mis en place par plusieurs Etats parties responsables d'un grand nombre de victimes de mines;
- > soutien aux Etats parties pour remplir leurs obligations de transparence en vertu de l'article 7 et pour diffuser l'information fournie dans les rapports de transparence; durant le premier semestre 2008, le nombre de rapports initiaux en attente de réception a atteint son niveau le plus bas;
- > gestion du Centre de documentation de la Convention, mis en place par l'ISU dans le cadre de son mandat.



Le CIDHG a participé activement à toutes les réunions préparatoires pour la *Convention sur les armes à sous-munitions*, signée par 94 Etats à Oslo en décembre 2008; il a également apporté des contributions techniques au cours du processus de négociation. Cette Convention pose un nouveau jalon en matière de droit international humanitaire; on peut s'attendre à ce qu'elle réduise de façon significative les victimes des armes à sous-munitions au cours des prochaines années.

Le CIDHG bénéficie également du statut d'observateur à la *Convention de 1980 sur certaines armes classiques* (CCAC), un accord-cadre visant à interdire ou à limiter l'emploi de divers types d'armes considérés comme causant des souffrances inutiles. La Convention se compose de cinq protocoles, dont deux se rapportent à l'emploi des mines et des REG. Le Protocole II modifié limite l'emploi des mines terrestres, pièges et autres dispositifs, tandis que le Protocole V définit les obligations et les pratiques optimales pour l'enlèvement des REG. Le CIDHG a également administré en 2008 le programme de parrainage de la CCAC, destiné à promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention et de ses protocoles.

## NOUVELLES PUBLICATIONS

En 2008, le Centre a publié un large éventail de livres et de documents, dont une série d'études basées sur les nouvelles recherches des spécialistes du Centre. Cette année a également vu la publication de guides pour le personnel des organisations et des opérateurs de terrain, de manuels pour les spécialistes et de catalogues de matériel de déminage mis à jour.

Parmi les publications de l'année écoulée:

- > Guide de l'action contre les mines et les restes explosifs de guerre (en français, version anglaise publiée en 2007)
- > Guide de la remise à disposition des terres: méthodes non techniques (publié en anglais; version française disponible au téléchargement)
- > *Linking Mine Action and Development: Mine Action Centres*
- > *Linking Mine Action and Development: Humanitarian and Development NGOs*
- > *Linking Mine Action and Development: Official Development Cooperation Agencies*
- > *Mine and ERW Risk Education – A Project Management Guide*
- > *A Guide to Ammunition Storage*
- > *A Guide to Marking and Fencing in Mine Action Programmes*
- > *A Guide to Road Clearance*
- > *Mine Action and the Implementation of CCW Protocol V on Explosive Remnants of War*
- > *Mechanical Demining Equipment Catalogue 2008*



La philosophie du CIDHG vise à fournir un soutien pratique et pertinent tant sur le terrain qu'au niveau national et international; ainsi, les publications du Centre doivent être accessibles, claires et utiles pour tous. Quand c'est approprié, les publications sont traduites dans des langues utiles. En particulier, et suite à de nombreuses demandes, plusieurs NILAM ont été ou vont être traduites. Certaines de ces normes sont d'ores et déjà disponibles en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe. En 2008, 14 NILAM ont été finalisées en version française. Une page des NILAM en espagnol a également été publiée. Pour plus d'informations sur les normes dans des langues autres que l'anglais, voir [www.mineactionstandards.org](http://www.mineactionstandards.org).

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement. Elles peuvent être téléchargées ou commandées sur le site Internet du Centre, [www.gichd.org](http://www.gichd.org) - [www.cidhg.org](http://www.cidhg.org). Grâce au soutien du Canada, de la France, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de la Suisse, le Centre a également développé une librairie en ligne des ressources en français sur l'action contre les mines, Bibliomines. Fin 2008, environ 800 documents, accompagnés d'une fiche descriptive, avaient été saisis dans la base de données.

Pour la première fois, des traductions françaises et espagnoles des principales pages de notre site Internet ont été mises en ligne ([www.gichd.org/fr/](http://www.gichd.org/fr/)-[www.gichd.org/es/](http://www.gichd.org/es/)). Cette initiative relaye les efforts du CIDHG pour assurer l'accès à nos publications et à d'autres ressources liées à l'action contre les mines à un public le plus large possible.

## RESSOURCES

Le CIDHG entretient des partenariats effectifs avec de nombreux gouvernements et organisations donatrices; ce sont ces partenaires qui nous permettent de remplir notre mission. En 2008, nous avons pu compter sur plus de 20 donateurs (sans compter les contributeurs au Fonds d'affectation spéciale pour l'Unité d'appui à l'application). Plusieurs d'entre eux nous sont fidèles depuis des années. Souvent, les contributions financières sont liées à des projets spécifiques; d'autres font partie de notre financement de base et sont plus flexibles dans leur affectation, notamment l'important soutien financier dont nous bénéficions de la part du gouvernement suisse.

Nos dépenses totales pour mettre en œuvre les activités planifiées en 2008 ont atteint un peu plus de 15 millions CHF. Les effets de ces dépenses sont sensibles dans notre contribution continue au développement des capacités, à la recherche appliquée, au développement de normes et à la mise en œuvre du droit international.

La force de notre organisation réside dans les compétences et les connaissances de nos collaborateurs; au cours de l'année 2008, plus de 50 personnes ont contribué directement à atteindre les objectifs de notre stratégie. Avec environ la moitié du personnel total, les Opérations constituent la plus grande section au sein du Centre; l'Unité d'appui à l'application compte 7 personnes; le reste du personnel est actif dans des fonctions de soutien (conférences, communication, publications et programmes de parrainage), dans l'administration et dans la gestion du Centre.



Depuis quelques années, un poste est traditionnellement réservé à des jeunes collaborateurs en provenance de pays touchés par les mines; en 2008, nous avons ainsi accueilli successivement des représentantes de l'Irak et du Sri Lanka. En outre, le Centre emploie régulièrement des stagiaires, au sein de l'Unité d'appui à l'application et des Opérations; cela offre à des jeunes diplômés une expérience professionnelle et un aperçu de l'action contre les mines.

Une autre tradition qui s'est vue prolongée cette année est celle de tenir des séances de formation pour tout le personnel; cela nous a permis de passer en revue nos activités au regard de l'évolution de l'action contre les mines et de réfléchir à divers aspects de notre structure et de notre éthique organisationnelle. Au cours de l'année, le Centre a également lancé une discussion interne sur les questions de genre et de diversité. Ce processus se répercutera sur nos activités et nos pratiques en 2009. Nous souhaitons en particulier aborder les questions de genre et de diversité en relation avec nos activités au sein de l'action contre les mines et nos pratiques internes.

Le Conseil de fondation et le Conseil consultatif revêtent une grande importance pour le CIDHG. Fin 2008, le Conseil de fondation a approuvé notre nouvelle stratégie 2009-2011. Ce Conseil est formé de représentants de 18 Etats, dont 6 touchés par les mines; l'UNMAS y a un statut d'observateur. Le Conseil de fondation se réunit deux fois par an pour examiner les performances du Centre et superviser ses activités.

Le Conseil consultatif se compose de 16 membres qui représentent des autorités nationales, des ONG, des organisations commerciales ainsi que des organisations internationales (UNMAS, PNUD et UNICEF). Ces experts conseillent le Centre pour assurer à ses contributions une utilité et une pertinence maximale pour la communauté de l'action contre les mines.

## CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation comprend 20 membres, nommés par les Etats qui contribuent de manière significative et/ou participent aux activités immédiates du Centre.

### Président

**Dr Cornelio Sommaruga**

(Président honoraire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009)

### Nouvelle Présidente

(à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009)

**Dr Barbara Haering**

### Membres du Conseil en 2008

Afghanistan | **Ambassadeur Nanguyalai Tarzi** | Représentant permanent de l'Afghanistan auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales | Genève

Allemagne | **Ambassadeur Bernhard Brasack** | Représentant permanent de l'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Australie | **Ambassadrice Caroline Millar** | Représentante permanente de l'Australie auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Canada | **Ambassadeur Marius Grinius** | Représentant permanent du Canada auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Colombie | **Ambassadrice Clemencia Forero Ucros** | Représentante permanente de la Colombie auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales | Genève

Croatie | **Mme Dijana Plestina** | Conseillère en matière d'action contre les mines du Ministre des Affaires étrangères | Croatie

Etats-Unis | **Ambassadeur Warren W. Tichenor** | Représentant permanent des Etats-Unis auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales | Genève

Finlande | **Ambassadeur Hannu Himanen** | Représentant permanent de la Finlande | Genève

France | **Ambassadeur Eric Danon** | Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Italie | **Ambassadeur Giovanni Manfredi** | Représentant permanent de l'Italie auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Jordanie | **S.A.R le Prince Mired bin Raad bin Zeid al-Hussein de Jordanie** | Président du Comité national d'action contre les mines et de réinsertion

Mozambique | **Ambassadrice Frances Victória Velho Rodrigues** | Représentante permanente du Mozambique auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales | Genève

Norvège | **Ambassadrice Susan Eckey** | Directrice générale adjointe, Département des Nations Unies, de la Paix et des Affaires humanitaires, Ministère royal des affaires étrangères de Norvège

Pays-Bas | **Ambassadeur Johannes Landman** | Représentant permanent des Pays-Bas auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Royaume-Uni | **Ambassadeur John Duncan** | Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Sénégal | **Mrs Seynabou Dial** | Seconde conseillère, Mission permanente du Sénégal | Genève

Suède | **Ambassadeur Hans Dahlgren** | Représentant permanent de la Suède auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales | Genève

Suisse | **Ambassadeur Jürg Streuli** | Trésorier du Conseil de fondation, Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Suisse | **Ambassadeur Raimund Kunz** | Secrétaire du Conseil de fondation, Directeur de la Direction politique de sécurité, Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports | Berne

### Observateurs

UNMAS | **Mr John Flanagan** | Responsable, Service de l'action antimines des Nations Unies | New York

## CONSEIL CONSULTATIF

Membres en 2008

Le Conseil consultatif émet des avis à l'intention du Conseil de fondation et de l'administration du CIDHG. Il se compose d'un groupe de personnalités choisies qui exercent des responsabilités à divers niveaux de la communauté de l'action contre les mines. Le Conseil consultatif est présidé par le Directeur du CIDHG.

**M. Martin Borck** | Secrétaire exécutif de la Commission nationale du déminage | Ministère de la défense nationale | Chili

**M. Justin Brady** | Responsable | Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS)

**Mme Paula Claycomb** | Conseillère principale | Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

**M. Hansjoerg Eberle** | Directeur Général | Fondation suisse de déminage (FSD)

**M. Steinar Essén** | Directeur | Norwegian People's Aid (NPA)

**M. Etsay Gebre Selassie** | Directeur | Office éthiopien d'action contre les mines (EMAO) | Ethiopie

**M. Shohab Hakimi** | Directeur | Centre de dressage de chiens détecteurs de mines | Afghanistan

**M. David Hewitson** | Directeur | European Land Solutions (ELS)

**M. Oto Jungwirth** | Directeur | Centre croate de l'action contre les mines (CROMAC) | Croatie

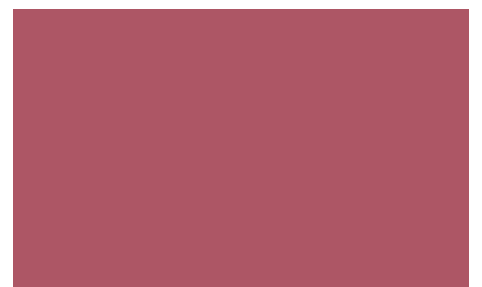
**M. Ben Lark** | Directeur du secteur REG/action contre les mines, Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

**Mme Deemah Naser** | Chef du département de planification | Comité national d'action contre les mines et de réinsertion (NCDR) | Jordanie

**M. Heng Rattana** | Directeur général | Centre cambodgien de l'action contre les mines (CMAC) | Cambodge

**Mme Sara Sekkenes** | Conseillère principale de programme | Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

**M. Steve Wilson** | Directeur adjoint | Mines Advisory Group (MAG)



**Centre International de Déminage Humanitaire | Genève**  
**Geneva International Centre for Humanitarian Demining**

7bis, av. de la Paix | Case postale 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse  
t. + 41 (0)22 906 16 60 | f. + 41 (0)22 906 16 90  
info@gichd.org | [www.gichd.org](http://www.gichd.org)